

**MAZARS**

**SHERPA**

Rapport du commissaire aux comptes  
sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2017

## **MAZARS**

61, RUE HENRI REGNAULT - 92075 PARIS LA DÉFENSE CEDEX  
TÉL. : +33 (0)1 49 97 60 00 - FAX : +33 (0)1 49 97 60 01

SOCIÉTÉ ANONYME D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES À DIRECTOIRE ET CONSEIL DE SURVEILLANCE  
CAPITAL DE 8 320 000 EUROS - RCS NANTERRE 784 824 153 - SIÈGE SOCIAL : 61, RUE HENRI REGNAULT - 92400 COURBEVOIE

# **SHERPA**

Siège social : 94 rue de Saint-Lazare - 75009 Paris  
Association à but non lucratif régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901

## **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2017

Association SHERPA

*Réunion de l'organe  
délibérant relative à  
l'approbation des comptes  
de l'exercice clos le 31  
décembre 2017*

## **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Aux Membres de l'Association,

### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association SHERPA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

### **Fondement de l'opinion**

#### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01 janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Association SHERPA

*Réunion de l'organe  
délibérant relative à  
l'approbation des comptes  
de l'exercice clos le 31  
décembre 2017*

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes pris isolément.

### **Vérification du rapport financier et des autres documents adressés au Conseil d'Administration.**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Conseil d'Administration et dans les autres documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans les comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il était prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les

**Association SHERPA**

*Réunion de l'organe  
délibérant relative à  
l'approbation des comptes  
de l'exercice clos le 31  
décembre 2017*

informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

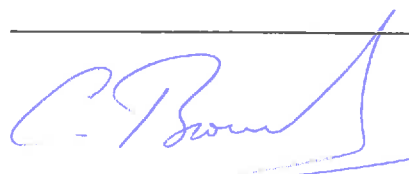
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

*Fait à Paris La Défense, le 19 juin 2018*

Le Commissaire aux comptes

**MAZARS**

---



---

**CYRILLE BROUARD**

---



**Documents de synthèse**





**BILAN ACTIF**

		Exercice N, clos le :		31/12/2017	31/12/2016
		Brut 1	Amortissements dépréciations 2	Net 3	Net 4
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets et droits similaires	6 877	6 877		
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
	Terrains				
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	3 934	3 730	204	434	
Immobilisations grevées de droit					
Immobilisations en-cours					
Avances et acomptes					
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES(2)</b>					
Participations	3 000		3 000	3 000	
Créances rattachées à des participations					
T.I.A.P					
Autres titres immobilisés	15		15	15	
Prêts					
Autres immobilisations financières	7 357		7 357	7 305	
<b>Total (I)</b>		<b>21 184</b>	<b>10 607</b>	<b>10 577</b>	<b>10 754</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>STOCKS</b>				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens et services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés				
	<b>CRÉANCES (3)</b>				
	Usagers et comptes rattachés				
	Comptes affiliés				
	Autres créances	18 662		18 662	15 053
<b>DIVERS</b>					
V.M.P					
Instruments de trésorerie					
Disponibilités	219 789		219 789	139 188	
<b>COMPTES DE RÉGULARISATION</b>					
Charges constatées d'avance (3)	413		413	9 988	
<b>Total (II)</b>	<b>238 864</b>		<b>238 864</b>	<b>164 229</b>	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)					
Primes de remboursement d'obligations (IV)					
Ecarts de conversion actif (V)					
<b>TOTAL GENERAL (I à V)</b>	<b>260 048</b>	<b>10 607</b>	<b>249 441</b>	<b>174 983</b>	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part-d'1 an Immo. fin. nettes		(3) Part à + 1 an	
Engagements reçus	Legs nets à réaliser acceptés par les organes statutairement compétents Legs nets à réaliser autorisés par l'organisme de tutelle Dons en nature restant à vendre				



## BILAN PASSIF

		31/12/2017	31/12/2016
<b>FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES</b>	<b>FONDS PROPRES</b>		
	Fonds associatifs sans droit de reprise		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Report à nouveau	-135 711	-63 165
	Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	8 773	-72 547
	<b>AUTRES FONDS ASSOCIATIFS</b>		
	Fonds associatifs avec droit de reprise		
	Apports	130 688	140 688
	Legs et donations		
	Subventions d'investissement sur biens renouvelables par l'organisme		
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
	Ecarts de réévaluation		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables			
Provisions réglementées			
Droits des propriétaires (commodat)			
	<b>Total (I)</b>	<b>3 749</b>	<b>4 977</b>
<b>FONDS DEDIES</b>	Sur subventions de fonctionnement	42 500	74 820
	Sur autres ressources		
	<b>Total (II)</b>	<b>42 500</b>	<b>74 820</b>
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	Provisions pour risques	10 000	10 000
	Provisions pour charges		
	<b>Total (III)</b>	<b>10 000</b>	<b>10 000</b>
<b>DETTES (1)</b>	Emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs )		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 857	27 816
	Dettes fiscales et sociales	64 071	57 370
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	4 640	
Instrument de trésorerie			
Comptes régul.	Produits constatés d'avance (1)	114 623	
	<b>Total (IV)</b>	<b>193 191</b>	<b>85 186</b>
	Ecarts de conversion passif (V)		
	<b>TOTAL GENERAL (I à V)</b>	<b>249 441</b>	<b>174 983</b>
	Engagements donnés		
<b>Renvois</b>	(1) Dont à plus d'un an		
	Dont à moins d'un an	193 191	85 186
	(2) Dont concours bancaires courants, soldes créditeurs de banques		



## COMPTES DE RESULTAT

				31/12/2017	31/12/2016
<b>Nombre de mois de la période</b>				12	12
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			<b>1 - France</b>	<b>2 - Exportation</b>	<b>Total</b>
	Ventes de marchandises				
	Production vendue	biens			
		services			8 701
	<b>CHIFFRE D'AFFAIRES NET (4)</b>				8 701
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation				343 274
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges				
	Cotisations				
Dons				18 310	
Legs et donations					
Autres produits				10 481	
<b>Total des produits d'exploitation (1) (I)</b>				<b>372 066</b>	<b>354 817</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
	Variation de stock (marchandises)				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y c. droits de douane)				
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
	Autres achats et charges externes (3)			133 261	90 276
	Impôts, taxes et versements assimilés			1 500	1 620
	Salaires et traitements			193 442	216 902
	Charges sociales			66 930	78 058
	Dotations aux amortissements sur immobilisations			230	230
	Dotations aux dépréciations sur immobilisations				
	Dotations aux dépréciations sur actif circulant				
	Dotations aux provisions				
	Autres charges			100	
<b>Total des charges d'exploitation (2) (II)</b>				<b>395 463</b>	<b>387 086</b>
<b>1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>				<b>-23 397</b>	<b>-32 269</b>
<b>OPERATIONS EN COMMUN</b>	Excédent attribué ou déficit transféré (III)				
	Déficit supporté ou excédent transféré (IV)				
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	Produits financiers de participations				
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
	Autres intérêts et produits assimilés				102
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
	Différences positives de change				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total des produits financiers (V)</b>					<b>102</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>	Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
	Intérêts et charges assimilées				
	Différences négatives de change				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total des charges financières (VI)</b>					
<b>2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)</b>					<b>102</b>
<b>3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)</b>				<b>-23 397</b>	<b>-32 167</b>



## COMPTE DE RESULTAT

		31/12/2017	31/12/2016
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	<b>Total des produits exceptionnels (VII)</b>		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	150	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital		60
	Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
	<b>Total des charges exceptionnelles (VIII)</b>	<b>150</b>	<b>60</b>
<b>4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>		<b>-150</b>	<b>-60</b>
(IX)	Impôts sur les bénéfices		
(X)	Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	32 320	
(XI)	Engagements à réaliser sur ressources affectées		40 320
<b>TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII+X)</b>		<b>404 386</b>	<b>354 919</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+XI)</b>		<b>395 613</b>	<b>427 466</b>
<b>5 - EXCEDENT OU DEFICIT (total des produits - total des charges) (15)</b>		<b>8 773</b>	<b>-72 547</b>

Renvois	(1)	Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs		
	(2)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs		
	(3)	Dont crédit bail mobilier		
		Dont crédit bail immobilier		

EVALUATIONS DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Produits	Bénévolats		161 456
	Prestations en nature		
	Dons en nature		
	<b>Total</b>		<b>161 456</b>
Charges	Secours en nature		161 456
	Mise à disposition gratuite de biens et services		
	Personnel Bénévole		161 456
	<b>Total</b>		<b>161 456</b>



**Détail des postes**

**Immobilisations**

N° compte	Désignation	31/12/2017	31/12/2016
<b>CONCESSIONS, BREVETS ET DROITS SIMILAIRES</b>			
205000	LOGICIELS	6 877	6 877
280500	AMORT LOGICIELS	-6 877	-6 877
<b>Total</b>			
<b>AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>			
218300	MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	3 934	3 934
281830	AMORT MAT BUREAU ET INFORMATIQUE	-3 730	-3 500
<b>Total</b>		<b>204</b>	<b>434</b>
<b>PARTICIPATIONS</b>			
266000	AUTRES FORMES DE PARTICIPATIONS	3 000	3 000
<b>Total</b>		<b>3 000</b>	<b>3 000</b>
<b>AUTRES TITRES IMMOBILISÉS</b>			
271800	AUTRES TITRES	15	15
<b>Total</b>		<b>15</b>	<b>15</b>
<b>AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>			
275100	DEPOTS	7 357	7 305
<b>Total</b>		<b>7 357</b>	<b>7 305</b>
<b>Total Immobilisations</b>		<b>10 577</b>	<b>10 754</b>

**Créances**

N° compte	Désignation	31/12/2017	31/12/2016
<b>AUTRES CRÉANCES</b>			
421000	PERSONNEL REMUNERATION DUE	3 981	
448700	ETAT PRODUITS A RECEVOIR	7 118	10 352
467100	AIDES/PART/SUBV ORGANISMES PRIVES		2 526
468700	PRODUITS A RECEVOIR	7 562	2 175
<b>Total</b>		<b>18 662</b>	<b>15 053</b>
<b>Total Créances</b>		<b>18 662</b>	<b>15 053</b>

**Divers**

N° compte	Désignation	31/12/2017	31/12/2016
<b>DISPONIBILITÉS</b>			
512000	CREDIT MUTUEL C/C	141 494	113 926
512002	CREDIT MUTUEL LIVRET BLEU	78 100	14 936
512005	BANQUE GABON		10 130
530000	CAISSE	98	98
531400	CAISSE EN DEVICES	98	98
<b>Total</b>		<b>219 789</b>	<b>139 188</b>
<b>Total Divers</b>		<b>219 789</b>	<b>139 188</b>

**Comptes de régularisation actif**

N° compte	Désignation	31/12/2017	31/12/2016
<b>CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE</b>			
486000	CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	413	9 988
	<b>Total</b>	<b>413</b>	<b>9 988</b>
<b>Total Comptes de régularisation actif</b>		<b>413</b>	<b>9 988</b>

**Fonds associatifs et réserves**

N° compte	Désignation	31/12/2017	31/12/2016
<b>REPORT À NOUVEAU</b>			
119000	REPORT A NOUVEAU SOLDE DEBITEUR	-135 711	-63 165
	<b>Total</b>	<b>-135 711</b>	<b>-63 165</b>
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE</b>			
120000	Résultat de l'exercice	8 773	-72 547
	<b>Total</b>	<b>8 773</b>	<b>-72 547</b>
<b>APPORTS</b>			
103400	APPORTS AVEC DROIT DE REPRISE	130 688	140 688
	<b>Total</b>	<b>130 688</b>	<b>140 688</b>
<b>Total Fonds associatifs et réserves</b>		<b>3 749</b>	<b>4 977</b>

**Fonds dédiés**

N° compte	Désignation	31/12/2017	31/12/2016
<b>FONDS DÉDIÉS SUR SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT</b>			
196000	FONDS DEDIES S/SUBV	42 500	74 820
	<b>Total</b>	<b>42 500</b>	<b>74 820</b>
<b>Total Fonds dédiés</b>		<b>42 500</b>	<b>74 820</b>

**Provisions pour risques et charges**

N° compte	Désignation	31/12/2017	31/12/2016
<b>PROVISIONS POUR RISQUES</b>			
151800	AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES	10 000	10 000
	<b>Total</b>	<b>10 000</b>	<b>10 000</b>
<b>Total Provisions pour risques et charges</b>		<b>10 000</b>	<b>10 000</b>



**Dettes**

N° compte	Désignation	31/12/2017	31/12/2016
<b>DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHÉS</b>			
401	Fournisseurs	3 737	20 548
408100	FOURNISSEURS FACT NON PARVENUES	6 120	7 268
	<b>Total</b>	<b>9 857</b>	<b>27 816</b>
<b>DETTES FISCALES ET SOCIALES</b>			
42	<i>PERSONNEL ET COMPTES RATTACHÉS</i>	<b>12 922</b>	<b>21 709</b>
428200	DETTES CONGES PAYES	12 922	21 709
43	<i>SÉCURITÉ SOCIALE ET AUTRES ORGANISMES</i>	<b>46 860</b>	<b>32 872</b>
431000	URSSAF	41 477	23 650
437200	MUTUELLE	214	681
438200	CHARGES SOC SUR CONGES PAYES	5 169	8 541
44	<i>ETAT ET AUTRES COLLECTIVITÉS PUBLIQUES</i>	<b>4 289</b>	<b>2 789</b>
447130	FORMATION CONTINUE	4 289	2 789
	<b>Total</b>	<b>64 071</b>	<b>57 370</b>
<b>AUTRES DETTES</b>			
467100	AIDES/PART/SUBV ORGANISMES PRIVES	4 640	
	<b>Total</b>	<b>4 640</b>	
	<b>Total Dettes</b>	<b>78 568</b>	<b>85 186</b>

**Comptes de régularisation passif**

N° compte	Désignation	31/12/2017	31/12/2016
<b>PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE</b>			
487100	SUBVENTIONS CONSTATEES D'AVANCE	114 623	
	<b>Total</b>	<b>114 623</b>	
	<b>Total Comptes de régularisation passif</b>	<b>114 623</b>	

**Produits d'exploitation**

N° compte	Désignation	31/12/2017	31/12/2016	Variation (1) - (2)	% de variation (1) - (2)
<b>PRODUCTION VENDUE SERVICES FRANCE</b>					
708100	PRODUITS DES PRESTATIONS FOURNIES		5 908	-5 908	-100,00
708800	AUTRES PRODUITS DES ACTIVITES ANNEX		2 793	-2 793	-100,00
	<b>Total</b>		<b>8 701</b>	<b>-8 701</b>	<b>-100,00</b>
<b>SUBVENTIONS D'EXPLOITATION</b>					
741700	SUBV D'EXPLOITATION - PRIVES	334 434	306 714	27 720	9,04
741711	SUBV AIDE EMPLOI / CUI-PUBLIC	4 991	12 067	-7 077	-58,64
741713	SUBV AIDES EMPLOI / CIFRE	3 850	14 000	-10 150	-72,50
	<b>Total</b>	<b>343 274</b>	<b>332 781</b>	<b>10 493</b>	<b>3,15</b>
<b>DONS</b>					
758110	DONS MANUELS NON AFFECTES	5 361	1 690	3 671	217,22
	<i>A reporter</i>	<i>5 361</i>	<i>1 690</i>	<i>3 671</i>	<i>217,22</i>



N° compte	Désignation	31/12/2017	31/12/2016	Variation (1) - (2)	% de variation (1) - (2)
<i>Report</i>		5 361	1 690	3 671	217,22
758120	DONS MANUELS COLLECTEWEB	12 949	11 645	1 304	11,20
	<b>Total</b>	<b>18 310</b>	<b>13 335</b>	<b>4 975</b>	<b>37,31</b>
<b>AUTRES PRODUITS</b>					
758000	PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE	10 481		10 481	
	<b>Total</b>	<b>10 481</b>		<b>10 481</b>	
<b>Total Produits d'exploitation</b>		<b>372 066</b>	<b>354 817</b>	<b>17 249</b>	<b>4,86</b>

### Charges d'exploitation

N° compte	Désignation	31/12/2017	31/12/2016	Variation (1) - (2)	% de variation (1) - (2)
<b>AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES</b>					
604	ACHATS D'ÉTUDES ET PRESTATIONS DE SERVICES	47 245	25 007	22 238	88,93
604100	PRESTATIONS	19 481	24 123	-4 643	-19,25
604110	PRESTATIONS AVOCATS JURISTES	27 764	883	26 881	3 042,65
606	ACHATS NON STOCKÉS DE MATIÈRES ET FOURNITURES	5 431	5 039	392	7,78
606100	ELECTRICITE	599	530	69	13,08
606300	FOURNITURES ET PETITS ENTRETIENS	1 430	490	940	191,90
606400	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	3 401	4 018	-617	-15,36
613	LOCATIONS	30 246	29 227	1 019	3,49
613200	LOCATIONS IMMOBILIERES	30 246	29 047	1 199	4,13
613220	LOCATIONS DE SALLES		180	-180	-100,00
614	CHARGES LOCATIVES ET DE CO-PROPRIÉTÉ	5 009	6 194	-1 186	-19,14
614000	CHARGES LOCATIVES	5 009	6 194	-1 186	-19,14
615	ENTRETIEN ET RÉPARATIONS	1 786	1 723	62	3,62
615200	ENTRETIEN DES BIENS IMMOBILIERS	1 786	1 723	62	3,62
616	PRIMES D'ASSURANCE	812	905	-93	-10,25
616100	ASSURANCE MULTIRISQUE	582	579	3	0,52
616200	ASSURANCE VOYAGE	230	326	-96	-29,41
618	DIVERS	15 483	2 397	13 086	546,05
618100	DOCUMENTATION GENERALE	27	97	-70	-72,04
618500	FORMATION	15 456	2 300	13 156	572,00
622	RÉMUNÉRATIONS D'INTERMÉDIAIRES ET HONORAIRES	10 838	8 380	2 458	29,33
622610	HONORAIRES CAC	5 040	4 980	60	1,20
622620	HONORAIRES COMPTABLES	2 688	2 400	288	12,00
622700	FRAIS D'ACTES ET CONTENTIEUX	3 110	1 000	2 110	210,97
623	PUBLICITÉ, PUBLICATIONS, RELATIONS PUBLIQUES	63	16	47	287,38
623100	PUBLICITE	63		63	
623800	DIVERS		16	-16	-100,00
625	DÉPLACEMENTS, MISSIONS ET RÉCEPTIONS	12 714	6 393	6 321	98,88
625100	FRAIS DE DEPLACEMENT	8 244	4 990	3 254	65,22
625600	FRAIS DE MISSION	80		80	
625700	RECEPTIONS	4 390	1 403	2 987	212,93
<i>A reporter</i>		129 626	85 281	44 346	52,00



N° compte	Désignation	31/12/2017	31/12/2016	Variation (1) - (2)	% de variation (1) - (2)
<i>Report</i>		129 626	85 281	44 346	52,00
<b>626</b>	<b>FRAIS POSTAUX ET DE TÉLÉCOMMUNICATIONS</b>	<b>1 880</b>	<b>2 328</b>	<b>-448</b>	<b>-19,23</b>
626100	FRAIS POSTAUX	494	790	-296	-37,45
626210	TELEPHONE FIXE FAX	1 362	1 309	54	4,10
626220	TELEPHONE PORTABLE	23	229	-205	-89,88
<b>627</b>	<b>SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILÉS</b>	<b>255</b>	<b>319</b>	<b>-64</b>	<b>-20,02</b>
627000	SERVICES BANCAIRES	255	319	-64	-20,02
<b>628</b>	<b>DIVERS</b>	<b>1 500</b>	<b>2 349</b>	<b>-849</b>	<b>-36,14</b>
628100	COTISATIONS	1 500	2 349	-849	-36,14
	<b>Total</b>	<b>133 261</b>	<b>90 276</b>	<b>42 985</b>	<b>47,62</b>
<b>IMPÔTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS</b>					
633300	FORMATION CONTINUE	1 500	1 620	-120	-7,41
	<b>Total</b>	<b>1 500</b>	<b>1 620</b>	<b>-120</b>	<b>-7,41</b>
<b>SALAIRES ET TRAITEMENTS</b>					
641001	INDEMNITES DE STAGE	13 002	13 351	-349	-2,62
641100	SALAIRES APPOINTEMENTS	166 823	193 243	-26 420	-13,67
641200	CONGES PAYES	-8 787	7 158	-15 945	-222,75
641400	INDEMNITES ET AVANTAGES DIVERS	22 404	3 149	19 255	611,37
	<b>Total</b>	<b>193 442</b>	<b>216 902</b>	<b>-23 460</b>	<b>-10,82</b>
<b>CHARGES SOCIALES</b>					
645100	URSSAF	48 761	52 508	-3 747	-7,14
645500	RETRAITE ARRCO	8 779	9 960	-1 181	-11,86
645600	RETRAITE AGIRC	3 067	3 434	-367	-10,69
645610	PREVOYANCE CADRE	729	1 095	-367	-33,47
645620	MUTUELLE	1 161	1 361	-200	-14,72
645820	CHARGES SOC SUR CONGES PAYES	-3 372	2 654	-6 026	-227,06
647500	MEDECINE DU TRAVAIL	562	554	7	1,30
648100	TITRES RESTAURANT	7 244	6 491	753	11,60
	<b>Total</b>	<b>66 930</b>	<b>78 058</b>	<b>-11 128</b>	<b>-14,26</b>
<b>DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS</b>					
681120	DOT IMMO CORPORELLES	230	230	0	
	<b>Total</b>	<b>230</b>	<b>230</b>		
<b>AUTRES CHARGES</b>					
658000	CHARGES DIVERSES DE GESTION COURANT	100		100	
	<b>Total</b>	<b>100</b>		<b>100</b>	
<b>Total Charges d'exploitation</b>		<b>395 463</b>	<b>387 086</b>	<b>8 377</b>	<b>2,16</b>

**Produits financiers**

N° compte	Désignation	31/12/2017	31/12/2016	Variation (1) - (2)	% de variation (1) - (2)
<b>AUTRES INTERÊTS ET PRODUITS ASSIMILÉS</b>					
760000	PRODUITS FINANCIERS		102	-102	-100,00
	<b>Total</b>		<b>102</b>	<b>-102</b>	<b>-100,00</b>
	<b>Total Produits financiers</b>		<b>102</b>	<b>-102</b>	<b>-100,00</b>

**Charges exceptionnelles**

N° compte	Désignation	31/12/2017	31/12/2016	Variation (1) - (2)	% de variation (1) - (2)
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPÉRATIONS DE GESTION</b>					
671200	AMENDES ET PENALITES	150		150	
	<b>Total</b>	<b>150</b>		<b>150</b>	
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPÉRATIONS EN CAPITAL</b>					
678800	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES		60	-60	-100,00
	<b>Total</b>		<b>60</b>	<b>-60</b>	<b>-100,00</b>
	<b>Total Charges exceptionnelles</b>	<b>150</b>	<b>60</b>	<b>90</b>	<b>150,00</b>

**Ressources et engagements sur fonds dédiés**

N° compte	Désignation	31/12/2017	31/12/2016	Variation (1) - (2)	% de variation (1) - (2)
<b>REPORT DES RESSOURCES NON UTILISÉES DES EXERCICES ANTÉRIEURS</b>					
789400	REPROT SUR SUBVENTIONS ATTRIBUEES	32 320		32 320	
	<b>Total</b>	<b>32 320</b>		<b>32 320</b>	
<b>ENGAGEMENTS À RÉALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES</b>					
689400	ENGAGEMENTS A REALISER SUR SUBV		40 320	-40 320	-100,00
	<b>Total</b>		<b>40 320</b>	<b>-40 320</b>	<b>-100,00</b>

**ANNEXE DES COMPTES AU 31/12/2017 - SHERPA**

**FAITS MARQUANTS**

Au 31/12/2017, le total bilan de l'association est de 249.441 euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, fait apparaître des produits d'exploitation de 372.066 euros et un résultat bénéficiaire de 8.773 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période allant du 01/01/2017 au 31/12/2017.

**REGLES ET METHODES COMPTABLES**

L'établissement des comptes annuels de l'association a été réalisé en conformité avec le Règlement (CRC) n° 99.01 du 16 février 1999. Ainsi qu'avec le règlement CRC n°2008-12 relatif au CER pour association faisant appel à la générosité publique

**1) Conventions générales**

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes :

- continuité de l'exploitation,
- indépendance des exercices.
- prudence

**2) Immobilisations corporelles**

Les comptes sont établis selon les règlements ANC 2014-03

L'analyse des actifs immobilisés à l'ouverture et au cours de l'exercice n'a pas mis en évidence de composants significatifs.

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les durées d'utilisation comptable des immobilisations non décomposables sont identiques aux durées d'usage:

- |   |                     |
|---|---------------------|
| - Logiciels                             | 1 an linéaire       |
| - Install Agencement et aménaget divers | 10 ans linéaire     |
| - Matériel de bureau et informatique    | 2 et 3 ans linéaire |

**3) Immobilisations financières**

Ces valeurs sont comptabilisées à leur coût historique, et font l'objet d'une provision pour dépréciation, le cas échéant.

**4) Fonds dédiés**

Les fonds dédiés font l'objet d'un suivi conformément aux règles et méthodes comptables en vigueur telles que définies dans l'avis n°99-01 du CRC,

**5) Créances**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation des créances est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

**6) Provision pour risque**

Une provision pour risque de 10.000 euros a été comptabilisée au 31/12/2015. Cette provision a été constatée pour couvrir le risque maximum estimé dans le cadre de la procédure engagée par Vinci à l'encontre de l'association. Au cours de l'exercice 2017 cette provision n'a fait l'objet d'aucune reprise ou dotation complémentaire.

**COMPLEMENTS D'INFORMATIONS relatifs à l'actif du BILAN**

**Actif immobilisé**

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

**Immobilisations brutes :**

**21 183**

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisat° incorporelles	6 877	-	-	6 877
Immobilisat° corporelles	3 934	-	-	3 934
Immobilisat° financières	10 320	52	-	10 372
<b>TOTAL</b>	<b>22 120</b>	<b>52</b>	<b>-</b>	<b>21 183</b>

Ces immobilisations ne font pas l'objet d'une clause de réserve de propriété.

**Amortissements et provisions d'actif**

**10 377**

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisat° incorporelles	6 877	-	-	6 877
Immobilisat° corporelles	3 500	230	-	3 730
Immobilisat° financières	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>10 147</b>	<b>230</b>	<b>-</b>	<b>10 377</b>

Le rythme des amortissements de l'exercice 2017 a tenu compte de l'étude sur la durée de vie réelle des immobilisations.

**Détails des immobilisations et amortissements en fin de période**

	Valeurs Brutes	Amortissements	Valeurs Nettes	Amort
Logiciel	6 877	6 877	-	1 an linéaire
Agencement des locaux	-	-	-	
Matériel de bureau et informatique	3 934	3 730	204	2 et 3 ans linéaire
Dépôts et cautionnements	7 357	-	7 357	Non amortissable
Titres Crédit Mutuel	15	-	15	Non amortissable
Autres participations	3 000	-	3 000	Non amortissable
<b>TOTAL</b>	<b>21 183</b>	<b>10 607</b>	<b>10 576</b>	

**Etat des créances (net de provisions)**

Etat des créances	Montant	A un an	A plus d'un an	A plus de 5 ans
Autres immobilisations financières	7 357	-	-	7 305
Clients & comptes rattachés	-	-	-	-
Acompte versé sur commande	-	-	-	-
Personnel avancée versée	3 981	-	-	-
Sécurité sociale et autres organismes	-	-	-	-
Etat, et autres impôts et taxes assimilées	7 118	7 118	-	-
Debiteurs divers	7 562	4 701	-	-
Charges constatées d'avance	413	413	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>26 432</b>	<b>12 232</b>	<b>-</b>	<b>7 305</b>

**Produits à recevoir :**

PAYPAL 11/2017 ET 12/2017	6 001,47
HELLO ASSO	355,00
C/PRE 1T2017 ET 2T2017	3 650,00
EMPLOI AIDE - RESIDU 2016	3 268,46
CHEQUES	1 226,00

**TOTAL** 14 680,93

**COMPLEMENTS D'INFORMATIONS relatifs au passif du BILAN**

Etat des dettes

Etat des dettes	Montant	A un an	A plus d'un an
Fonds dédiés	42 500	42 500	
Emprunt / etab de crédit	-	-	
Emprunts et dettes financières diverses			
Fournisseurs et comptes rattachés	9 857	9 857	
Dettes sociales	64 071	64 071	
Etats dettes fiscales	-	-	
Autres dettes	4 640	4 640	
Produits constatés d'avance	114 623	114 623	
<b>TOTAL</b>	<b>235 691</b>	<b>235 691</b>	-

**Charges à payer :**

FNP	6 120,00
CP	12 822,10
DETTES SOCIALE	5 168,84
AGEFOS 2015	1 300,00
REGUL AGEFOS 2014	131,00
AGEFOS 2016	1 820,00
AGEFOS 2017	1 500,00
<b>TOTAL</b>	<b>28 499,94</b>

Tableau de suivi des fonds dédiés					
Nature du projet et caractéristiques	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation au cours de l'exercice	Engagements à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restant à engager en fin d'exercice
		<b>A</b>	<b>B</b>	<b>C</b>	<b>D = A - B + C</b>
SUBVENTION GDH	31 660	31 660	16 160		15 500
SUBVENTION FFI	43 160	43 160	16 160		27 000
<b>TOTAL</b>	<b>74 820</b>	<b>74 820</b>	<b>32 320</b>	-	<b>42 500</b>

Provisions pour risques et charges

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Autres provisions pour risque	10 000	-	-	10 000
<b>TOTAL</b>	<b>10 000</b>	-	-	<b>10 000</b>

Variation des fonds associatifs

POSTES	Valeur à l'ouverture	Augmentation de l'exercice	Diminution de l'exercice	Valeur à la clôture
Apports avec droits de reprise	130 688	-	-	130 688
Report à nouveau	63 165	72 547	-	135 712
Réserve légale	-	-	-	-
Report à nouveau	-	-	-	-
Résultat net de l'exercice	72 547	8 773	72 547	8 773
	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>77 523</b>	<b>63 774</b>	<b>72 547</b>	<b>3 749</b>

Les fonds associatifs sont composés des éléments suivants :

Contrat d'apport octroyé par le Président de l'association et accepté par le conseil d'administration afin d'assurer la pérennité financière de l'association : Fonds associatifs avec droits de reprise selon le contrat d'apport, la reprise partielle ou totale peut être exercée dès que la situation financière de l'association le permet et ne pourra induire une situation de cessation des paiements.

Contrat d'apport octroyé par l'association d'avocats Bourdon Voituriez Burget : Fonds associatifs avec droits de reprise selon le contrat d'apport, le droit de reprise s'exerce :

- en cas de disparition de l'association, d'une nouvelle orientation prise pour mener à bien les actions,
- lorsque l'importance des fonds propres acquis et ne justifient plus l'existence de l'apport effectué.

La contrepartie morale de cet apport est l'intérêt porté par les apporteurs à la survie financière de l'association et à la continuité du projet associatif.

**COMPLEMENTS D'INFORMATIONS relatifs au compte de résultat**

POSTES	Secteur Lucratif	Secteur non lucratif
Produits d'exploitation	-	372 066
<b>TOTAL</b>	-	<b>372 066</b>

Aucun leg n'a été comptabilisé.

**AUTRES INFORMATIONS**

**Charges et produits exceptionnels**

Autres charges exceptionnelles	150,00
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>150,00</b>

Effectif moyen 2017

POSTES	2017
Non cadres	4
Cadres	1
<b>TOTAL</b>	<b>5</b>

Contributions volontaires :

Les contributions volontaires sont des actes par lesquels une personne physique ou morale fournit à une association, un travail, des biens ou autres services. Les contributions volontaires en nature n'entraînent pas de flux financiers puisqu'elles sont gratuites.  
L'évaluation des contributions volontaires en nature s'élève à 163.030 euros en 2017.

	2016	2017
<b>Ressources</b>		
Bénévolat	161 456	163 030
Prestations en nature dons en nature		
<b>Emplois</b>		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services		
Prestations		
Personnel bénévole	161 456	163 030

Honoraires du commissaire aux comptes :

Les honoraires provisionnés au titre de l'exercice 2017 s'élèvent à 4.920 euros.

Commissaire aux comptes : MAZARS, 61 rue Henri Regnault, 92075 LA DEFENSE cedex

Crédit Bail

Néant

Engagement retraite :

Aucun engagement n'a été valorisé en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées.

Les réformes comptables renforcent le principe de comptabilisation des engagements de retraite. Les associations ont la faculté de comptabiliser sous forme de provision, Le risque "retraite" ou bien de le mentionner en annexe. L'association n'a pas effectué de décompte de ces engagements, mais son incidence est peu significative dans les comptes, compte tenu de l'effectif, de l'ancienneté et de l'âge moyen des salariés.